

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 8

Artikel: Mot d'enfant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Irrévérencieuse comparaison

Quelqu'un disait un jour : « Les femmes sont comme les pommes de terre, quand les « nouvelles » sont là, les « vieilles » ne valent plus rien ! »

Au Grand Conseil

Le Grand Conseil, il y a « un » paire d'années, venait de nommer une commission. En faisaient partie MM. les députés Blanc, Joly, Quidort et Corboz. Tiens, remarque un de leurs collègues, ce sera la commission du « joli-corbeau-blanc-qui dort ! »

Mot d'enfant...

Un moutard de 6 ans se promène avec sa grand-mère.

— Tu vois, grand-maman, dit l'enfant, c'est dans cette maison qu'habite ma petite amie !

— Mais tu es bien jeune, mon petit, pour avoir une bonne amie !

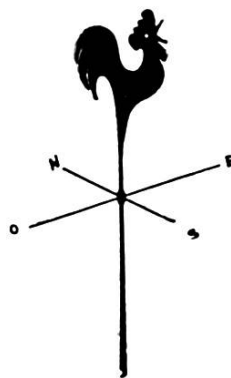
— Oui, mais tu comprends, grand-maman, si je ne la prends pas, c'est un autre qui me la prendra !

Juges d'autrefois

Jadis, au temps des chars à bancs, le vieux juge, après une longue séance, regagnait son village au pas de sa jument. La nuit était venue. Bercé par les cahots de la voiture, le vieux magistrat s'était assoupi. Le cheval connaissait son chemin. Soudain, le char s'arrête. Le jeune gendarme qui tenait la bête par le mors reconnaît alors le juge et lui fait remarquer qu'il n'a pas de lumière. Le juge, en effet, avait oublié d'allumer sa lanterne. Mais sans s'émouvoir, il tape gentiment sur l'épaule du gendarme en lui disant :

— Mon ami, ne sais-tu pas que la Justice est aveugle ?

Mat.



Sous le signe du beau et du mauvais temps

par M. Pasche de Clarens

Temps probable du 15 avril au 15 mai.

15 au 19 avril : nuageux à couvert ; en général assez pluvieux.

20 au 30 avril, variable, assez beau, froid possible entre le 22 et 27 avril.

1 au 6 mai, en général couvert. pluie ou averses.

7 au 15 mai, variable, encore du froid possible.

Si vous avez un jardin ou un plantage, semez vos carottes Nantaise ou Flakker les 21 et 22 avril. Pour les semis de salades, laitues, choux, poireaux — si ce n'est pas fait — ne semez qu'après le 25 avril.

En règle générale, on sème les légumes à la lune croissante et on les replante en lune décroissante, de manière qu'ils ne montent pas en graine trop vite. Pour les haricots, les dates favorables sont les 3, 11 et 23 mai. Les tomates peuvent attendre après le 15 mai si possible.

*Favorisez les annonceurs
du « Conteur romand »*